

Barème toutes catégories de batteries

Applicable au 1er janvier 2026



Batteries industrielles

Technologie	Type de Batteries	Usage , ex. d'équipements	Eco-contribution en €/kg
Alcaline	Pile industrielle alcaline	Télécommunication, Signalisation	0,523 €
Lithium primaire	Pile lithium primaire dont LiSoCl ₂ (non rechargeable)	Système de mesure, capteur, comptage industriel	3,073 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable sans cobalt : LFP, LMO, LTO	ESS, traction engins, ferroviaires, maritimes, alimentation de secours	0,448 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable avec cobalt : NMC, LCO, NCA	Engins de chantiers, ferroviaires, maritimes, véhicules tout terrain, alimentation de secours	0,348 €
Na-ion	Sodium-ion	ESS	0,764 €
Ni Cd	Nickel-cadmium	Transports, aéronautique, alimentation secours	1,465 €
Ni MH	Accu industriel Ni-MH	Eclairage, affichage public, portes automatiques	0,219 €
Plomb	Batterie au plomb ouverte ou étanche	Levage manutention, ESS, UPS	0,0016 €
Zinc-Air	Zinc-Air	Eclairage, signalisation, ferrovière	0,581 €

La contribution annuelle minimum pour chaque catégorie de batteries est de **200 € HT**.



Batteries de moyens de transport Légers (MTL)

Technologie	Type de Batteries	Usage , ex. d'équipements et tranches de poids	Eco-contribution en €/Unité
Lithium-ion	Lithium rechargeable	EDPM, VAE, Fauteuil électrique... De 0kg à < 1kg	0,690 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable	EDPM, VAE, Fauteuil électrique... De 1kg à < 2kg	1,450 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable	EDPM, VAE, Fauteuil électrique... De 2kg à < 5kg	2,260 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable	EDPM, VAE, Fauteuil électrique. De 5kg à < 9kg	5,520 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable	EDPM, VAE, Fauteuil électrique. De 9kg à < 18kg	11,280 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable	EDPM, VAE, Fauteuil électrique. De 18kg à ≤ 25kg	16,120 €
Plomb	Plomb-acide	EDPM, VAE, Fauteuil électrique. ≤ 25kg	0,800 €
Ni-MH	Ni-MH	EDPM, VAE, Fauteuil électrique. ≤ 25kg	0,800 €



Batteries de démarrage, éclairage et allumage (SLI)

Technologie	Type de Batteries	Usage , ex. d'équipements	Eco-contribution en €/kg
Lithium-ion	Lithium rechargeable	Démarrage, Allumage, Eclairage	0,435 €
Plomb	Plomb-acide, AGM, EFB, Gel	Démarrage, Allumage, Eclairage	0,0016 €

La contribution annuelle minimum pour chaque catégorie de batteries est de **200 € HT**.



Batteries portables

Technologie	Type de Batteries	Usage , ex. d'équipements	Eco-contribution en €/kg
Alcaline	Piles bouton alcaline		3,700 €
Alcaline	Pile alcaline de 0 à 5 kg		0,442 €
Saline	Pile saline de ≤ 5 kg		0,965 €
Lithium primaire	Piles bouton lithium	Petit électronique	3,700 €
Lithium primaire	Pile lithium primaire (Non rechargeable) < 5 kg	Jouets, sécurité, médical, alarme	3,073 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable avec cobalt < 5 kg	Jouets, outillage électroportatifs, alarme, ...	0,544 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable sans cobalt < 5 kg	Jouets, outillage électroportatifs, alarme, ...	0,564 €
Lithium-ion	Bouton Rechargeable Lithium ≤ 5 kg	Ecouteurs sans fil	2,500 €
Na-ion	Accu sodium-ion de ≤ 5 kg		0,260 €
Ni MH	Accu Ni MH de 0 à < 30 g	Format Bâton	0,181 €
Ni MH	Accu Ni MH de ≥ 30 g à 5kg		0,201 €
Oxyde d'argent	Piles bouton oxyde d'argent		3,700 €
Zinc-Air	Pile Bouton Zinc-Air		3,700 €
Zinc-Air	Pile Zinc-Air ≤ 5 kg		0,440 €
Enzymatique	Pile bouton bio-enzymatique		0,200 €

La contribution annuelle minimum pour chaque catégorie de batteries est de 200 € HT.



Batteries de véhicules Électrique (VE)

Technologie	Type de Batteries	Usage , ex. d'équipements et tranches de poids	Eco-contribution en €/kg
Lithium-ion	Lithium rechargeable avec Cobalt	Moto, VE, Poids Lourds, Bus, Cat. L >100 kg et ≤ 1000 kg	0,048 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable sans Cobalt	Moto, VE, Poids Lourds, Bus, Cat. L >100 kg et ≤ 1000 kg	0,057 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable avec Cobalt	Moto, VE, Poids Lourds, Bus, Cat. L ≤100 kg	0,048 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable sans Cobalt	Moto, VE, Poids Lourds, Bus, Cat. L ≤100 kg	0,057 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable avec Cobalt	VE, Poids Lourds, Bus >1000 kg	0,038 €
Lithium-ion	Lithium rechargeable sans Cobalt	VE, Poids Lourds, Bus >1000 kg	0,047 €
Ni MH	Ni-MH	VEH, Moto, VE, Poids Lourds, Bus, Cat. L > 25kg	0,070 €

Barème simplifié

Piles et batteries portables uniquement

Conditions d'éligibilité à ce barème

Quantité de piles et/ou accumulateurs
< 10 000 Unités
+
Poids de chaque piles et/ou accumulateurs
< 1kg



Eco contribution en € à l'unité
0,30€ HT

La contribution annuelle minimum pour chaque catégorie de batteries est de **200 € HT**.

L'éco-modulation seconde vie :

Batribox applique une modulation sur l'ensemble des Produits :

Désignation	Montant de la modulation	Prime/Pénalité
Produit ayant fait l'objet d'une opération de seconde vie	100% du barème correspondant (hors pénalité éventuellement au Produit)	Prime

Cette Modulation s'applique à tout Produit ayant fait l'objet d'une préparation en vue du réemploi, d'une réaffectation, d'opérations de réaffectation ou de remanufacturation, conformément au règlement (UE) 2023/1542